

Transport maritime international de matières dangereuses - initial



Durée de la formation : 2 jours

Type de formation : Perfectionnement

Référence : PCRE06

Description de la formation

Objectif :

- > Appliquer la réglementation pour le transport de matières dangereuses par voie maritime.
- > Appliquer les prescriptions de rédaction d'une déclaration maritime.
- > Appréhender les spécificités des ports nationaux et locaux.

Programme :



Les participants doivent se munir de la réglementation IMDG en vigueur.

- Contexte réglementaire
- Sensibilisation aux risques des matières dangereuses
- Classification et identification des matières dangereuses
- Structure de l'IMDG
- Exemptions totales & Dispositions spéciales
- Quantités exceptées et limitées
- Emballages (ne bénéficiant pas d'exemption)
- Chargement d'un engin de transport
- Choix des citernes mobiles et conteneurs pour vrac
- Documents de bord
- Signalisation / placardage des engins de transport
- Chargement des navires
- Formations
- Sûreté
- Responsabilités & Obligations des différents intervenants

Validation :

Attestation de fin de formation conforme au chapitre 1.3 du Code IMDG en vigueur.

: